



# Veille

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE PROSPECTIVE



Avril 2015

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

*NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.*

Julia Gassie  
Chargée de mission Veille et Alimentation  
Centre d'études et de prospective

## POLITIQUES AGRICOLES

### **Allemagne : pour un élevage accepté par la société**

Le 20 mars 2015, le Conseil scientifique de la politique agricole, placé auprès du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture, a publié son rapport intitulé *Chemins vers un élevage accepté par la société*. Ce conseil pluridisciplinaire rend ses avis et expertises de manière indépendante et peut également s'autosaisir. Il est constitué d'une quinzaine d'universitaires, qui ont travaillé trois ans pour rédiger ce document de près de 400 pages sur l'élevage.

Le rapport part du constat que l'élevage en Allemagne est devenu, durant les dernières décennies, un secteur économique florissant, dans lequel des progrès importants ont été réalisés en termes d'efficacité. Dans le même temps, il relève de graves déficits, en premier lieu dans le domaine de la protection animale, mais aussi dans celui de l'environnement. Combinés à une évolution du rapport Homme-Animal, ces déficits conduisent selon ce rapport à un niveau d'acceptation réduit de l'élevage par la société. Les manifestations locales et nationales contre les élevages de masse ou les « usines à animaux », régulières en Allemagne, confirment d'ailleurs cette analyse.

Selon le conseil, l'élevage tel que pratiqué en Allemagne n'est pas viable (« *nicht zukunftsfähig* »). Le rapport présente des recommandations multiples et chiffrées pour le niveau fédéral, les Länder et l'UE, afin de réformer en profondeur l'élevage allemand, notamment dans le domaine du bien-être animal. Au-delà de productions plus respectueuses des animaux et de l'environnement, les scientifiques se prononcent également pour une réduction de la consommation de viande.

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Les Verts, dont la transition agricole est devenue le nouveau cheval de bataille depuis l'abandon du nucléaire, les agriculteurs biologiques comme les protecteurs des animaux se réjouissent des conclusions du rapport. Les organisations agricoles le condamnent sévèrement, estimant que la science a capitulé devant le « *mainstream vert* ». Même s'il y contribue de manière scientifique et constructive, il n'est pas certain que ce rapport apaise le débat autour de l'élevage, déjà très polarisé outre-Rhin. Dans tous les cas et face à une population allemande réceptive aux thèses défendues, le gouvernement fédéral pourra difficilement ignorer ses conclusions.

Arnaud Brizay, Conseiller pour les affaires agricoles  
Service Économique Régional, Ambassade de France en Allemagne

Source : Bundesministerium für Ernährung und Landwirtschaft

Rapport :

[http://www.bmel.de/DE/Ministerium/Organisation/Beiraete/\\_Texte/AgrBeirGutachtenNutztierhaltung.html](http://www.bmel.de/DE/Ministerium/Organisation/Beiraete/_Texte/AgrBeirGutachtenNutztierhaltung.html)

Résumé en anglais :

[http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Ministry/ScientificAdvisoryBoard-Pathways.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/EN/Ministry/ScientificAdvisoryBoard-Pathways.pdf?__blob=publicationFile)

## États-Unis – Réserver les aides agricoles aux agriculteurs actifs

Le ministère américain de l'agriculture (USDA) a rédigé une [proposition de loi](#) pour réserver les aides agricoles aux exploitants « réellement actifs » dans la conduite de l'exploitation, conformément aux demandes formulées par le Congrès dans le *Farm Bill 2014*. Selon l'USDA, ceci rendrait inéligibles 1 400 dossiers et permettrait d'économiser plus de 50 millions de dollars sur une période de 3 ans. Cette proposition vient compléter d'autres mesures de plafonnement du montant des aides ou de restriction des bénéficiaires déjà en vigueur aux États-Unis. Ainsi, l'accès aux aides est limité pour les exploitants au-delà d'un seuil global de revenu, agricole et non-agricole (limite de 500 000 \$ de revenu fiscal *non agricole* pour les aides contractuelles, limite de 1 million de \$ pour les programmes de conservation). Les aides sont plafonnées par exploitation, avec des niveaux propres à chaque type d'aides (par exemple, 40 000 \$ pour les aides découplées des prix et de la production). Le plafond d'aides peut être doublé pour un couple marié, considéré comme deux exploitants distincts.

Les dirigeants d'exploitations non familiales ou les « associés » devront prouver qu'ils contribuent à hauteur au moins de 500 heures par an ou à au moins 25 % du temps nécessaire pour conduire l'exploitation. En pratique, ceci signifie que, pour les exploitations non familiales, seul un manager pourra recevoir les aides du *commodity program*. Cette règle a été établie pour contrecarrer certains managers qui se définissaient comme actifs sur l'exploitation afin de percevoir des aides. Dans la pratique, la majorité des exploitations agricoles américaines (98 %) sont considérées comme des [exploitations familiales](#), à moins qu'elles ne soient organisées en coopératives ou en sociétés où les différents associés ne sont pas liés par le sang, le mariage ou l'adoption, ou qu'elles ne soient dirigées par des managers salariés. Un rapport de l'Office de comptabilité gouvernementale, en 2013, montrait néanmoins que certaines exploitations percevaient des centaines de milliers de dollars de subventions et que parfois 11 personnes ou plus y étaient déclarées « actives ». Désormais, avec cette nouvelle règle, il n'existe plus de nombre limite de managers par exploitation éligibles aux aides et seule cette limite relative au

temps de travail entre en considération.

Anne-Sophie Wepierre, Centre d'études et de prospective

Sources :

USDA

[http://www.fsa.usda.gov/FSA/newsReleases?](http://www.fsa.usda.gov/FSA/newsReleases?area=newsroom&subject=landing&topic=ner&newstype=newsrel&type=detail&item=nr_20150323_rel_0074.html)

[area=newsroom&subject=landing&topic=ner&newstype=newsrel&type=detail&item=nr\\_20150323\\_rel\\_0074.html](http://www.fsa.usda.gov/FSA/newsReleases?area=newsroom&subject=landing&topic=ner&newstype=newsrel&type=detail&item=nr_20150323_rel_0074.html)

Chron

<http://www.chron.com/news/article/USDA-proposes-definition-of-farming-limiting-6155810.php>

## **Commission européenne-Banque européenne d'investissement : coopération dans le domaine de l'agriculture et du développement rural**

Lors d'une conférence conjointe à Bruxelles le 23 mars dernier, la Commission européenne (CE) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont présenté un dispositif de garantie financière pour l'agriculture, visant à faciliter l'accès au crédit pour les agriculteurs et les acteurs du monde rural. Ce modèle d'outil financier est le premier du genre établi dans le cadre du [protocole d'accord](#) signé en juillet 2014 par les deux institutions, portant sur la coopération européenne dans le domaine de l'agriculture et du développement rural pour la période 2014-2020. Il s'accompagne d'un programme de travail détaillé, fixant les modalités de coopération, ainsi que de conseils de la BEI destinés aux États membres et aux régions pour améliorer leur connaissance des instruments financiers et faciliter leur utilisation.

Dans le cadre de leurs programmes de développement rural pour la période 2014-2020, cofinancés par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), les États membres et les régions ont la possibilité de recourir à des instruments financiers (fonds de capital-investissement, fonds de garantie notamment), qui permettent de garantir des prêts d'investissement dans de nombreux domaines (création d'entreprises, performance des exploitations agricoles, transformation et commercialisation des produits, etc.). Toutefois, mal connus, ces instruments sont encore peu utilisés et l'enjeu pour la Commission est d'inciter les États à y recourir davantage. Selon la CE, ils peuvent notamment favoriser l'investissement en matière d'installation des jeunes agriculteurs ou de restructuration du secteur laitier après l'abolition des quotas.

Pour Phil Hogan, commissaire européen pour l'agriculture et le développement rural, les instruments financiers, « en libérant des flux de crédits, permettent de convertir un euro d'argent public en deux, trois voire davantage d'euros de prêts garantis », favorisant croissance et emploi dans le monde rural.

À noter que le programme de travail couvre également les secteurs de la recherche en agriculture, en agroalimentaire et en sylviculture, ainsi que les activités habituelles de prêts de la BEI pour des projets agricoles.

Pour mémoire, le 19 janvier 2015, la Commission et la BEI ont lancé leur action en faveur de l'investissement avec la présentation d'un nouveau service de conseil relatif aux instruments financiers liés aux Fonds européens structurels et d'investissement : la plate-forme d'assistance technique [Fi-compass](#). Au nombre de cinq, [ces fonds regroupent](#), outre le FEADER, le FEDER, le FC, le FSE et le FEAMP.

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne

[http://ec.europa.eu/agriculture/events/ec-eib-03-2015\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/events/ec-eib-03-2015_en.htm)

### **Le TTIP : un accord commercial de nouvelle génération aux conséquences géopolitiques incertaines**

Avec son mécanisme précurseur en matière de convergence réglementaire, l'accord en cours de négociation entre États-Unis et Union européenne est d'une nature inédite. Dans une [note](#) pour *Notre Europe*, Elvire Fabry estime qu'il s'agit là de répondre au principal enjeu des accords commerciaux du XXI<sup>e</sup> siècle : la réduction des écarts de réglementation.

Le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) implique, comme tous les accords commerciaux, une négociation sur l'abaissement de part et d'autre des tarifs douaniers dans certains secteurs. Chaque partie cherche à ouvrir des marchés pour ses secteurs « offensifs » tout en protégeant ses secteurs « défensifs ». En matière agricole par exemple, la viande bovine est un secteur sensible pour l'UE, tandis que les produits laitiers le sont pour les États-Unis.

Mais le TTIP comporte également un volet de coopération réglementaire, qui lui est inédit. Destiné à abaisser les barrières non tarifaires, et à faire converger certaines normes, ce volet est d'autant plus sensible qu'il implique de rapprocher des conceptions très différentes du principe de précaution de part et d'autre de l'Atlantique. Face à ces difficultés, plusieurs pistes sont esquissées par l'auteure, comme le fait de procéder à une reconnaissance mutuelle dans les secteurs existants (comme l'agriculture), en réservant l'harmonisation des réglementations aux secteurs d'avenir (comme les nanotechnologies).

Ce volet réglementaire peut potentiellement avoir des effets économiques importants, les barrières non tarifaires constituant les principaux freins aux échanges commerciaux. Pour les produits agroalimentaires par exemple, les exportations vers les États-Unis sont conditionnées à l'obtention d'un agrément dont le coût est prohibitif pour certaines PME.

Or, au-delà de l'objectif économique, la convergence réglementaire comporte aussi un objectif géopolitique. Dans un récent [séminaire](#) organisé par saf agr'iDées, *Notre Europe* et l'*American Chamber of Commerce in France*, un représentant de la Commission européenne déclarait que l'ambition du TTIP est de réaffirmer le leadership américano-européen, afin de continuer à peser sur la régulation du commerce mondial. Sur ce plan, Elvire Fabry constate néanmoins que l'on dispose à ce stade de peu d'éléments permettant d'affirmer qu'une convergence normative transatlantique inciterait les autres partenaires commerciaux à faire également converger leurs propres normes.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources :

Notre Europe

<http://www.institutdelors.eu/media/ttipetregimecommercialinternational-fabry-ne-ijd-mar14.pdf?pdf=ok>

Saf Agr'iDées

<http://www.safagridees.com/evenement/agridebat-ttip/>

### **La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud**

Le document *La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud. Dépasser les controverses et alimenter les stratégies*, qui vient de paraître, est le fruit de travaux menés au sein du Comité technique « Foncier et développement ». Co-présidé par le ministère des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI) et l'Agence française de développement (AFD), ce groupe de réflexion et d'échanges associe depuis plus de 15 ans des spécialistes de

différentes disciplines sur les questions foncières.

L'ouvrage, préfacé par Annick Girardin, secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie, revient sur trente années d'expériences de politiques de formalisation des droits sur le foncier. L'objectif du document est de fournir, aux décideurs et aux praticiens, des éléments de réflexion, des points de repères afin de comprendre les enjeux d'une politique de formalisation de ces droits et de concevoir des outils adaptés.

« La formalisation des droits consiste à donner une forme écrite et juridique à des droits fonciers qui n'en bénéficient pas et que l'on qualifie souvent "d'informels" ». Cette formalisation est au cœur d'une controverse entre une logique offensive, prônant une privatisation des terres pour stimuler les investissements, et une logique défensive mettant en avant la reconnaissance des droits fonciers locaux comme outil d'intégration sociale et économique des populations.

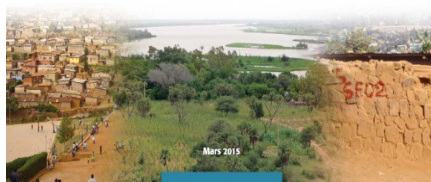
Le document, à travers plusieurs exemples, dépasse habilement cette controverse en montrant qu'il n'y a pas de lien automatique entre la formalisation des droits, la sécurité foncière et le développement économique. La formalisation des droits est un choix politique : qui sécuriser ? Comment sécuriser ? Ainsi, la question n'est pas seulement technique, juridique, économique, elle est avant tout politique car elle renvoie à « des façons de concevoir, dans une société donnée, les droits fonciers, les rapports entre individus, collectifs sociaux et État ».

La conférence annuelle de la Banque mondiale sur le foncier, qui s'est déroulée du 23 au 27 mars, a été l'occasion pour le MAEDI, l'AFD et le Groupe Recherche Échanges Technologiques (GRET) de présenter ce travail.

Comité technique « Foncier & développement »

## La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud

Dépasser les controverses et alimenter les stratégies



Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Source : Comité technique Foncier & Développement

<http://www.foncier-developpement.fr/publication/la-formalisation-des-droits-sur-la-terre-dans-les-pays-du-sud/>

<http://www.foncier-developpement.fr/publication/formalising-land-rights-in-developing-countries/>

### OCDE : une première évaluation des indicateurs de « croissance verte » pour l'agriculture

Le 12 mars 2015, l'OCDE a rendu public un rapport portant sur une première déclinaison dans le domaine agricole de son [cadre de « croissance verte » pour l'économie](#). Ce rapport cherche à identifier parmi un certain nombre d'indicateurs, pour la plupart déjà existants, ceux pouvant permettre de suivre les progrès de la « croissance verte » en agriculture.

Mise en avant suite à la crise de 2008, lors du conseil de l'OCDE de juin 2009, cette notion reconnaît la possibilité de concilier « croissance » et « souci de l'environnement ». Concept plus étroit que celui de « développement durable », elle constitue un volet de ce dernier. Elle s'appuie principalement sur la notion de « découplage » entre production et impacts environnementaux grâce à une augmentation de la productivité et de l'efficacité de l'usage des ressources naturelles.

Cette première évaluation des indicateurs de « croissance verte » pour l'agriculture rappelle que si le concept est relativement nouveau, de nombreux indicateurs similaires sont d'ores et déjà utilisés par ailleurs (indicateurs agro-environnementaux de l'OCDE, indicateurs de la politique agricole commune). Dans cet exercice, les indicateurs reflétant au mieux les liens entre environnement et économie, permettant des comparaisons entre pays et faciles à communiquer, ont été retenus. Ils sont rassemblés en six groupes : efficacité environnementale, productivité des ressources, stock d'actifs naturels, qualité environnementale de la vie, opportunités économiques, et mesures prises par les pouvoirs publics. Seuls trois indicateurs, relatifs à la productivité carbone, la productivité énergétique et aux formes de soutien aux producteurs pouvant être préjudiciables à l'environnement, ont satisfait l'ensemble des critères de sélection.

Les auteurs admettent que, en l'état, cette première liste appelle de nombreuses améliorations. Elle comporte tout d'abord un nombre assez limité d'indicateurs, et tous ne sont pas pertinents dans l'ensemble des pays. De plus, les indicateurs de politiques publiques ne prennent pas en considération les instruments réglementaires, part pourtant essentielle des outils au service de l'environnement. Enfin, il n'existe pas pour l'instant d'indicateur mesurable pour certains domaines, comme celui de la « qualité environnementale de la vie » par exemple.

Clément Villien, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

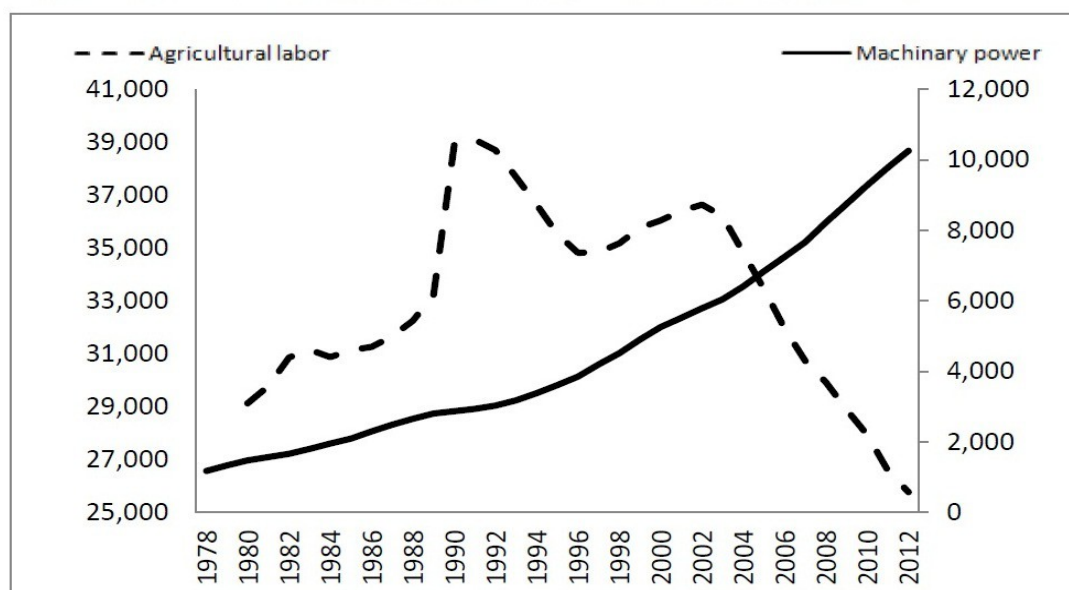
[http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/agriculture-and-food/indicateurs-de-croissance-verte-pour-l-agriculture\\_9789264226111-fr#page1](http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oced/agriculture-and-food/indicateurs-de-croissance-verte-pour-l-agriculture_9789264226111-fr#page1)

### Machinisme et productivité de la petite agriculture en Chine

L'IFPRI publie, dans sa collection *Discussion papers*, une étude de X. Zhang, J. Yang et T. Reardon sur « le paradoxe agricole chinois ». Comment expliquer, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre agricole, l'augmentation soutenue de la production en dépit d'une atomisation persistante du parcellaire, la taille moyenne des exploitations se situant à 0,5 ha ?

Depuis la fin des années 1990, à l'origine sous l'impulsion du Bureau du machinisme agricole de Peixan, se sont développés des « clusters » de « coopératives » de machinisme agricole, dont les brigades sillonnent le pays pour proposer services et puissants tracteurs aux paysans, au fil du calendrier agricole. Ainsi, « en louant des services de récolte travail + machines, les petits agriculteurs peuvent rester compétitifs malgré l'échelle de production ».

**Figure 2.1 Number of agricultural workers and machinery power**



Source: Data come from the *China Statistical Yearbook* (NBS 2011).

Note: Unit of machinery power is 100,000 kW.

L'article, très complet, discute certains aspects fondamentaux de la théorie des trajectoires de développement (le « chemin de Lewis ») et livre des éléments sur les conditions concrètes d'organisation de la mécanisation (achats de petits tracteurs par les paysans vs. recours aux entreprises de travail agricole, simplification des opérations culturales, avec notamment l'introduction des herbicides). En conclusion, les auteurs précisent que la consolidation foncière leur semble cependant inévitable à moyen terme, à mesure des sorties d'activité.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : IFPRI

<http://www.ifpri.org/publication/mechanization-outsourcing-clusters-and-division-labor-chinese-agriculture>

## CHANGEMENT CLIMATIQUE - SÉCURITÉ SANITAIRE

### La sécurité sanitaire des aliments face au changement climatique

*Food Research International* a publié un numéro spécial sur les risques sanitaires alimentaires et les impacts attendus du changement climatique. L'éditorial rédigé à cette occasion propose un tour d'horizon intéressant sur cette problématique, mettant en perspective les articles de ce numéro au regard de la littérature existante.

Dans un premier temps, une recherche bibliographique sur *Scopus* (base de données d'articles publiés dans des revues à comité de lecture) avec les expressions « *climate change* » et « *food safety* » (ou « *food chemistry* ») met en évidence la relative nouveauté de ce sujet interdisciplinaire (33 publications en juillet 2014, contre 20 en 2010). L'éditorial montre aussi l'évolution des connaissances sur ce sujet *via* les travaux cités dans les derniers rapports du GIEC, des informations de plus en plus nombreuses mais jugées limitées (peu de résultats de terrain ou d'analyses quantitatives par exemple).

Puis, des impacts attendus du changement climatique sont développés dans l'éditorial : maladies d'origine alimentaire et micro-organismes, mycotoxines, ainsi que nuisibles et usages de pesticides. Sur ce dernier point, une revue de la littérature scientifique est proposée, qui conclut à une utilisation potentiellement accrue de pesticides (doses, fréquences, volumes et diversité des produits appliqués). De plus, le changement climatique augmenterait la volatilité et la vitesse de dégradation de ces pesticides.

Au-delà de ces conclusions essentiellement qualitatives, ce numéro considère aussi des approches quantitatives (analyse statistique et études de terrain). Il est complété par des travaux mobilisant des scénarios climatiques afin d'évaluer les impacts des évolutions du climat sur la distribution des mycotoxines (en Espagne et en Belgique), des toxines paralysantes des algues (PSP) ou encore du *Vibrio parahaemolyticus* dans les huîtres. Un article présente également les résultats d'une étude Delphi sur les stratégies d'adaptation pour garantir une sécurité sanitaire des aliments dans le temps long.

Nombre d'articles de cette livraison de *Food Research International* sont issus des travaux réalisés dans le cadre du [projet européen Veg-i-Trade](#), centré sur les produits frais, lancé en 2010 pour une durée de 4 ans et financé par le septième programme-cadre européen (2007-2013) pour la recherche et le développement technologique.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Food Research International*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0963996914005912>

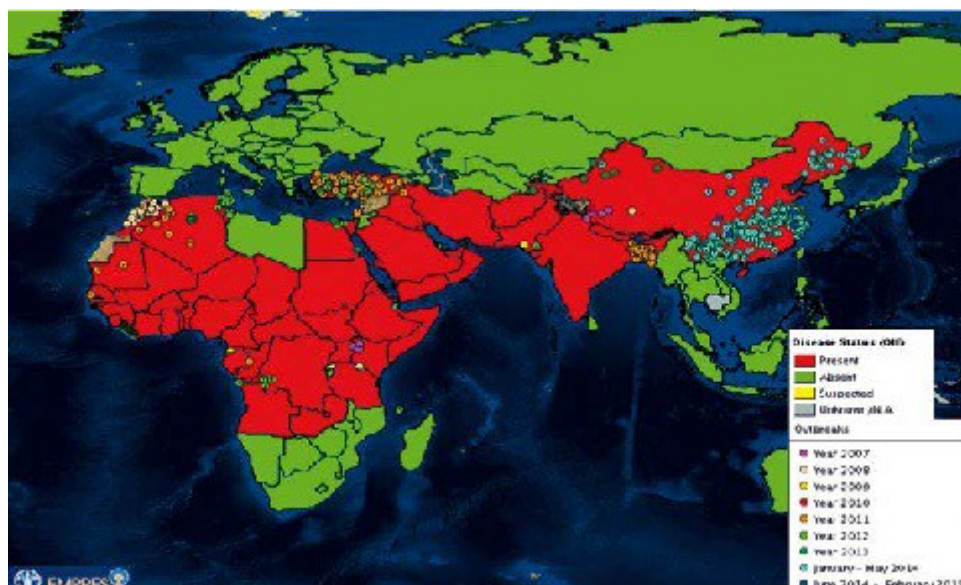
## **Vers l'éradication d'une deuxième maladie animale à l'horizon 2030 ?**

Du 31 mars au 2 avril derniers, s'est tenue à Abidjan une [conférence mondiale](#) organisée par la FAO et l'OIE, autour du lancement de la campagne mondiale de lutte et d'éradication de la peste des petits ruminants (PPR). Après l'éradication mondiale, en 2011, de la peste bovine, les deux institutions se sont engagées, en 2013, dans la lutte contre cette maladie, actuellement l'une des plus destructrices en Afrique, Moyen-Orient et Asie. La campagne mondiale fait suite au classement de la PPR en tant que maladie à statut officiel dans la version 2014 du code sanitaire des animaux terrestres, ainsi que dans la liste des maladies prioritaires dans le cadre du plan quinquennal mondial 2013-2017 de contrôle des maladies animales transfrontalières.

Identifiée pour la première fois en Côte d'Ivoire en 1942, cette maladie s'est développée considérablement depuis 15 ans pour toucher aujourd'hui 70 pays, situés dans des zones de grande pauvreté (voir carte) concentrant 330 millions de personnes et 80 % de l'élevage ovin et caprin mondial. Le coût annuel de la PPR va de 1,45 à 2,1 milliards d'euros, sachant que l'élevage est une ressource essentielle de l'économie locale, les denrées non consommées étant une monnaie d'échange pour d'autres biens de consommation.



## Situation mondiale de la PPR et apparition de foyers entre 2007 et 2014



Sources : réseaux WAHIS OIE et EMRES FAO

La stratégie d'éradication de la PPR repose sur des principes d'évaluation, de contrôle et des actes médicaux (vaccinations notamment). Ainsi, seront mis en œuvre un traitement de la maladie à la source dans les pays précédemment indemnes, une communication optimisée vis-à-vis des éleveurs et un renforcement des capacités de contrôle et du réseau de laboratoires. À titre d'exemple, les campagnes de vaccination, menées ces dernières années dans certaines régions avec des résultats positifs, seront de plus grande ampleur avec une coordination par les organisations internationales.

Le succès de cette entreprise nécessite un soutien politique à l'échelle internationale, la santé animale étant de plus en plus considérée comme un bien public mondial. Les coûts de cette campagne d'éradication à l'horizon 2030 pourraient varier de 7 à 9 milliards de dollars.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : OIE

<http://www.oie.int/eng/PPR2015/doc/PPR-Advocacy-EN.pdf>

## ALIMENTATION

### « À table ! Alimentation et sciences sociales »

Le site *La vie des idées* poursuit la publication, entamée en janvier dernier, d'une série de textes consacrés aux *food studies* (voir les précédents billets de [février](#) et [mars](#) sur ce blog). A ainsi été mis en ligne le 2 mars un entretien avec Julie Guthman, géographe à l'université de Californie (Santa Cruz), qui travaille sur les pratiques agricoles, la nutrition et les mouvements alimentaires, et est tout particulièrement connue pour ses publications sur l'obésité et les produits biologiques. Dans cet entretien, elle revient sur les grandes étapes de sa carrière, ses objets de recherche et la réception de ces travaux par les acteurs des milieux concernés.

Ses premières études portaient sur les contradictions de l'industrie du bio, obligée d'imposer des normes et des certificateurs pour se protéger, ces normes devenant ensuite des critères d'exclusion d'autres producteurs. Elle a également travaillé sur les attentes exagérées, selon elle, suscitées par les agricultures alternatives, le « local », le « saisonnier », l'« équitable » et le « non-industriel » étant conçus par certains médias et consommateurs comme des antidotes évidentes aux dérives supposées du système alimentaire mondial : « si l'industrie alimentaire est le problème, alors l'alimentation biologique locale doit être la solution ». Or, pour J. Guthman, ces innovations consuméristes comportent leurs propres lacunes et paradoxes, et surtout elles cachent, aux décideurs et aux chercheurs, les vraies tendances porteuses vers le monde de demain : « il est évidemment beaucoup plus facile d'étudier les gens dans un jardin communautaire ou sur un marché paysan que de comprendre le fonctionnement d'une chaîne d'approvisionnement complexe ».

Elle travaille aujourd'hui, plus généralement, sur les mouvements socio-politiques entourant les alimentations alternatives. L'alimentation est devenue, aux États-Unis tout spécialement, une composante importante de la réflexion sur les problèmes sociaux, sur le rapport à la Nature, sur les voies de modernisation et de transformation de la société, avec les oppositions partisans qui en découlent : « le Tea Party se moque du fait qu'Obama aime la roquette, et parfois même défend la malbouffe comme une sorte de patrimoine culturel américain ».

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Source : *La vie des idées*

<http://www.laviedesidees.fr/Militantisme-et-alimentation-alternative-aux-E%CC%81tats-Unis.html>

## **Déjeuner des travailleurs parisiens et modèle alimentaire français du repas à la Belle Époque**

Dans un article publié récemment dans la revue *French Historical Studies*, Martin Bruegel (Inra-ALISS) s'intéresse au déjeuner des travailleurs parisiens au début du XX<sup>e</sup> siècle et met en regard pratiques et normes du modèle français des repas. Si les historiens ont étudié la genèse du modèle alimentaire français, de l'apparition du repas à trois services au début du XIX<sup>e</sup> siècle à la formalisation du cadre quotidien des trois repas vers 1900, peu de travaux se sont intéressés à la façon dont les mangeurs s'accommodaient de ces normes. C'est en particulier le cas du déjeuner pris hors du domicile par les ouvriers, groupe dont les rythmes sociaux et les pratiques alimentaires étaient les plus susceptibles d'être impactés par l'organisation urbaine croissante.

Mobilisant de nombreuses sources d'information et s'appuyant sur la notion anthropologique de « vrai repas » (*proper meal*), cet article décrit la demande en repas du midi, liée à la géographie (les ouvriers habitant en périphérie de Paris ou en banlieue), au travail des femmes (bien plus important en France qu'en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux États-Unis) et au temps industriel. Environ un tiers de la classe ouvrière parisienne, estimée à un million de personnes, était concerné. À cette forte demande répondait une offre variée, segmentée en fonction du prix et du genre (Paris comptait par exemple une trentaine de « restaurants féminins » en 1912), et présentant de nombreuses alternatives au restaurant. Martin Bruegel s'attache ensuite à estimer le contenu calorique des déjeuners et montre que les ouvriers avaient plus facilement accès que les ouvrières à ce qu'ils considéraient comme un « vrai repas » (un repas roboratif).

L'offre de restauration à emporter proposait donc, au début du XX<sup>e</sup> siècle, des alternatives au modèle alimentaire français, permettant aux consommateurs de « tenir les normes à distance ». Or, pour l'auteur, l'histoire de ces nourritures de rue est aujourd'hui tombée dans l'oubli, amenant à voir les *fast food* contemporains comme « étrangers » et à qualifier leur offre de « *junk food* ». Cet article offre ainsi un point de départ pour étudier les évolutions des pratiques alimentaires au cours du XX<sup>e</sup> siècle, Martin Bruegel esquissant en conclusion une comparaison entre France et États-

Unis.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : *French Historical Studies*

<http://fhs.dukejournals.org/content/38/2/253.abstract>

## OUVRAGES

***Les agriculteurs dans la France contemporaine*, revue *Sociétés contemporaines*, 2014, n°96, Presses de Sciences Po, 146 pages**



Habitée à suivre de près les transformations des systèmes sociaux, la revue *Sociétés contemporaines* a sorti récemment un numéro consacré aux évolutions du monde agricole. Dans un long éditorial, la spécificité des objets et de l'histoire de la sociologie des agriculteurs est rappelée, ainsi que la faible visibilité de ses travaux malgré l'émergence récente d'une nouvelle génération de chercheurs. Mobilisant les méthodes et concepts habituellement utilisés pour l'étude des autres groupes sociaux, les quatre articles proposés insistent sur les différenciations internes de ce monde agricole et sur ses nouvelles interactions avec les autres composantes de la société.

L'intéressant article de Gilles Laferté (INRA-CESAER, Dijon) traite de « l'embourgeoisement agricole », en partant de l'exemple des céréaliers du Châtillonnais. Il montre comment certains exploitants, parmi les enfants de la grande modernisation des Trente Glorieuses, sont entrés dans un processus d'accumulation de capitaux (économiques, fonciers, sociaux, culturels), de diversification patrimoniale (achats d'appartements, placements financiers) et d'engagement socio-politique (fonctions électives, militantisme). Mais leur réussite est toutefois éloignée du modèle urbain de gentrification, car elle reste conditionnée par leur milieu d'origine : pas de résidence secondaire, peu d'attrait pour les vacances et les loisirs, priorité accordée aux investissements productifs et aux placements sans risque, préférence pour les esthétiques conventionnelles et le style néo-rustique. Malgré leur ascension sociale évidente, leurs voisins les voient comme des « parvenus », qui copient le mode de vie bourgeois tout en restant attachés à leur ethos agricole. Plus globalement, à l'échelle de la société, l'auteur rappelle « combien ces catégories sociales restent perçues comme populaires par des fractions plus légitimes de l'ordre

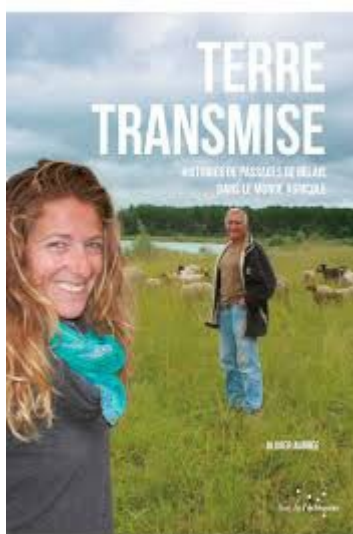
social » (p. 46).

Le numéro comporte trois autres articles qui, comme le premier, explorent des zones de transformation et de modernisation du monde agricole. Ainsi, J.-B Paranthoën décrit les carrières de jeunes urbains devenus maraîchers, C. Bessière et S. Gollac analysent des « exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce », et J. Mischi s'intéresse à la situation de cheminots issus de familles agricoles.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines.htm>

**Olivier Aubrée, *Terre transmise. Histoires de passages de relais dans le monde agricole*, Éditions Rue de l'échiquier, février 2015, 184 pages**



La transmission d'une exploitation agricole est un moment déterminant, pour le cédant comme pour le reprenneur, et sa réussite dépend de nombreux facteurs plus ou moins maîtrisables. C'est ce que montre cet ouvrage, composé de huit récits relatant des expériences de passages de relais entre générations. L'auteur a rencontré, en diverses régions de France, des agriculteurs et agricultrices auxquels il donne longuement la parole et dont il dresse des portraits vivants et sensibles. Les configurations sont diverses et les parcours très différents, faits de craintes et d'espoir, de démarches administratives et de soutiens affectifs, de volonté d'autonomie ou de recherche de parrainage, d'allers-retours entre ville et campagne. Ce que montrent ces histoires singulières, c'est que la transmission de terres, de bâtiments et d'équipements s'accompagne souvent, aussi, de la transmission de valeurs, de visions du métier, de projets de vie, de conceptions de la nature, de rapports à l'espace et au temps.

Mais au-delà de ces situations de reprise, restituées avec empathie, ce livre nous renseigne plus largement sur les manières d'agir et de penser du monde agricole d'aujourd'hui. La place croissante des femmes et l'élévation du niveau de formation sont bien décrites, ainsi que la volonté d'améliorer les conditions de travail et les modes de vie, le souhait d'être mieux compris par la société et de retrouver une marge de pouvoir sur les acteurs de la transformation et de la distribution. S'expriment également, au fil des portraits, une farouche volonté d'autonomie, de fortes tensions internes à la profession et une nette tendance, dans l'adversité, à intérioriser les contraintes et à faire de nécessité vertu.

On regrettera néanmoins que ce livre ne s'intéresse qu'à des transmissions-transitions se déroulant sur plusieurs années (et pas à des successions brusques) et, plus encore, qu'il ne présente que des cas de reprises réussies et heureuses, ne se traduisant pas par des

agrandissements ou démembrements. Il est dommage aussi qu'il soit principalement centré sur des exploitations petites et moyennes, en agriculture biologique, avec des exploitants très impliqués dans des circuits de proximité et de la vente directe : autant de spécificités qui caractérisent une certaine agriculture, mais qui n'est pas toute l'agriculture, et qui ne représente donc pas tous les cas de transmission...

Bruno Hérault, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.ruedelechiquier.net/les-livres>

## BRÈVES

### Publication d'un guide pratique sur les systèmes alimentaires urbains durables

Au terme du projet européen de réseau thématique URBACT II *Sustainable Food in Urban Communities - Developing low-carbon and resource efficient urban food systems*, ayant associé dix villes de 2012 à 2015, un guide pratique vient d'être publié. Avec pour objectif d'inciter d'autres collectivités à s'intéresser à cette thématique, ce document s'adresse aux acteurs locaux et présente en particulier des exemples issus des 130 pratiques locales intéressantes recueillies au cours des échanges. Le schéma suivant présente les thématiques clés identifiées par les partenaires du projet :



Source : *Sustainable Food in Urban Communities*

<http://www.sustainable-everyday-project.net/urbact-sustainable-food/the-handbook/>

## Stratégies d'adaptation des plantes pour mobiliser l'eau du sol : une étude à l'échelle mondiale

Publiée dans *Nature*, une étude, résultat d'un travail collaboratif à l'échelle mondiale, explore la capacité des plantes à gérer le compromis entre mobilisation de l'eau du sol et croissance (acquisition de carbone). Les chercheurs ont utilisé des données issues d'environnements différents (zones arides, forêt amazonienne, etc.), et ainsi mis en évidence des stratégies adaptatives fonction de l'écosystème. Ce travail ouvre de nouvelles pistes pour une meilleure compréhension des impacts possibles du changement climatique sur les végétaux.

Sources : *Nature* <http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2550.html>  
Inra <http://www.nancy.inra.fr/Toutes-les-actualites/Nature-troc-eau-carbone>

## Innovations technologiques et performance industrielle globale : avis du CESE sur l'impression 3D

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté fin mars un avis sur l'impression 3D. Mise au point il y a une trentaine d'années, cette technologie (ou « fabrication additive »), a vu récemment ses applications croître fortement, et le secteur alimentaire est identifié parmi les secteurs en pointe pour son utilisation, par les professionnels comme par les particuliers. Plusieurs projets sont ainsi listés : Barilla et la possibilité de choisir la forme et la composition des pâtes, un procédé d'impression de viande artificielle aux États-Unis (*Modern Meadow*), l'imprimante Foodini de Natural Machines nécessitant le développement de « capsules » d'ingrédients frais prêts à l'emploi, etc.

Plusieurs atouts pour l'impression 3D sont identifiés : impression d'objets personnalisés, raccourcissement potentiel des distances et délais entre conception, production et consommation des produits, optimisation de l'utilisation des ressources (matières premières, énergie). L'entrée de nouveaux acteurs dans les chaînes de production, de nouvelles organisations du travail et une nouvelle donne sociétale sont également mises en exergue. S'appuyant sur une analyse du contexte international et des atouts français, les préconisations du CESE incitent à « créer un "écosystème" favorable » au développement de cette innovation technologique.



Source : CESE

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/innovations-technologiques-et-performance-industrielle-globale-exemple-impression-3D>

## **Forêt amazonienne : une altération de la capacité de stockage de carbone atmosphérique**

La capacité de la forêt amazonienne à absorber le carbone atmosphérique serait altérée : tel est le résultat d'une étude publiée en mars dans *Nature*. Ce travail, qui analyse la dynamique forestière de cette zone sur 30 ans, montre une augmentation du taux de mortalité des arbres de plus d'un tiers depuis le milieu des années 1980. Des changements, tels que l'augmentation de la température et les récents épisodes de sécheresse, contribueraient à cette évolution. Ainsi, le stockage annuel de carbone diminue (de moitié par rapport aux années 1990), et serait devenu inférieur aux émissions fossiles de l'Amérique du Sud.

Ce résultat est issu d'un travail collaboratif d'une centaine de chercheurs, notamment du CIRAD, du CNRS et de l'INRA, coordonné par le réseau international de recherche Rainfor. Selon certains auteurs, il remettrait en question le paramétrage de certains modèles climatiques, qui considèrent que le stock de carbone continuerait d'augmenter à des horizons plus lointains.

Source : CIRAD

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2015/changement-climatique-declin-du-puits-de-carbone-amazonien-lie-a-une-surmortalite-des-arbres>

## **Pour Jeremy Rifkin, les exploitations conventionnelles ne survivront pas**

Intervenant au 8<sup>e</sup> *Forum pour l'avenir de l'agriculture* le 31 mars dernier, l'économiste Jeremy Rifkin a avancé l'idée que les exploitations conventionnelles d'aujourd'hui, fortement consommatrices en intrants, ne pourront survivre économiquement dans les prochaines décennies en raison de l'« explosion » à venir du coût des charges intermédiaires. La diminution de la consommation de viande et l'indépendance énergétique des exploitations figurent parmi les pistes proposées par l'auteur de la *Troisième révolution industrielle*.

Sources :

*Forum for the Future of Agriculture* <http://www.forumforagriculture.com/>

Commission européenne <http://ec.europa.eu/avservices/video/player.cfm?ref=I101232>

## **Les applications des nanotechnologies dans le système alimentaire**

*Food Research International*, dans sa [livraison de mars 2015](#), consacre une revue de littérature aux applications des nanotechnologies dans l'agro-alimentaire, « du champ à l'assiette ». Sont notamment mis en lumière, en agriculture de précision, des développements prometteurs sur le contrôle des apports au système racinaire et l'utilisation de nano-émulsions pour l'application des produits phytosanitaires et, dans les industries agro-alimentaires, le potentiel des nano-capteurs en matière de contrôle-qualité. Selon les auteurs, une évaluation réaliste de ce champ de recherche reste un exercice délicat. Certes, il est l'un des plus dynamiques dans la recherche sur les « nanos », vu le nombre de publications. Mais les stratégies d'appropriation pionnière par prise de brevet pèsent déjà sur la recherche fondamentale, tandis que les études toxicologiques mettent en avant à la fois des risques sérieux pour la santé humaine et un manque de méthodes d'évaluation appropriées.

Source : academia.edu

[https://www.academia.edu/10406398/Nanotechnology\\_in\\_agro-food\\_From\\_field\\_to\\_plate](https://www.academia.edu/10406398/Nanotechnology_in_agro-food_From_field_to_plate)

## Six principes directeurs des paiements pour services écosystémiques

Une équipe composée d'investisseurs, d'ONG environnementales et de développement, d'économistes et d'écologues a publié en mars 2015, dans *Science*, un ensemble de six principes visant à favoriser le succès des « paiements pour services écosystémiques » (PSE). Ils se sont notamment appuyés sur des exemples à Madagascar (stockage de carbone dans les sols forestiers), en Tanzanie (préservation de la faune sauvage pour le tourisme) et en France (protection de bassins versants). À noter que, sur les 118 projets étudiés, 60 % reposent sur des bases scientifiques jugées peu solides et que l'efficacité des PSE est peu souvent évaluée.

« Comprendre les dynamiques des systèmes écologique et socio-économique », « établir et documenter la situation de référence », « suivre l'avancement et les réalisations (du projet) », « utiliser des méthodes de mesure robustes », « comprendre les liens entre les nombreux services écosystémiques » et « prendre en compte la durabilité écologique », tels sont les principes ayant fait consensus. Les auteurs, en fournissant une base scientifique robuste aux paiements pour services écosystémiques, espèrent contribuer au succès de cette approche au bénéfice de l'environnement.

Sources :

*Science*

<http://www.sciencemag.org/content/347/6227/1206.summary?sid=cd6a194b-345c-401c-a8ef-c80984c67708>

*Biodiversity International*

<https://www.biodiversityinternational.org/news/detail/lack-of-strong-science-in-payment-for-ecosystem-services-pes/>

## Vers un nouveau regard sur les relations entre hommes et animaux

Dans le cadre des Rencontres « La Ville, la Vie et la Santé », une table ronde s'est tenue le 2 avril 2015 à l'école nationale vétérinaire d'Alfort sur le thème « Des animaux et des hommes : de nouvelles frontières ». La récente modification du Code civil concernant le statut de l'animal y a été discutée. Pour plusieurs intervenants, il ne s'agit que d'une première étape vers un statut plus adapté. En effet, l'amendement ne prend en compte que les animaux dits « domestiques » et non les animaux sauvages vivant en liberté lesquels, à titre individuel, ne sont pas juridiquement couverts. L'incohérence avec le fait que l'animal est considéré comme un bien de consommation dans le Code de la consommation a également été soulignée. La multiplicité des relations possibles entre l'homme et les animaux rend impossible un regard unique et cette rencontre, si elle n'a pas abouti à un consensus, a toutefois permis des échanges originaux.

Lien : École nationale vétérinaire d'Alfort

[http://www.vet-alfort.fr/automne\\_modules\\_files/pmedia/public/r1699\\_9\\_invitation\\_-\\_des\\_animaux\\_et\\_des\\_hommes.pdf](http://www.vet-alfort.fr/automne_modules_files/pmedia/public/r1699_9_invitation_-_des_animaux_et_des_hommes.pdf)

## Conférence annuelle de la Banque mondiale sur les terres et la pauvreté

La 16<sup>e</sup> Conférence annuelle de la Banque mondiale sur les terres et la pauvreté s'est déroulée du 23 au 27 mars à Washington. Elle a réuni plus de 1 000 participants de plus de 120 pays, représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et de la recherche, afin d'échanger sur les approches novatrices visant à améliorer la gouvernance foncière.

La conférence s'est ouverte sur une [communication de James Robinson](#), économiste à l'université Harvard, sur les enjeux politiques des réformes foncières. Le ministère des Affaires étrangères et du développement international, l'AFD et le GRET ont également présenté les derniers travaux du Comité Technique Foncier dans plusieurs sessions :

- le [guide d'analyse ex ante des projets d'investissements agricoles à emprise foncière](#) (voir un



[précédent billet sur ce blog](#)) a été mis en débat à deux reprises, plusieurs participants soulignant l'approche originale de la France (promotion des agricultures familiales, réduction des asymétries entre acteurs, besoin de suivi et d'évaluation des investissements dans la durée) ;  
- le [rapport final sur la formalisation des droits](#) (voir le billet consacré à ce rapport) a été présenté dans une session consacrée au bilan des actions de la coopération dans le foncier. La qualité du travail a été soulignée par plusieurs intervenants.

Source : Banque mondiale

<http://live.worldbank.org/world-bank-conference-land-and-poverty-2015>

## « Agroécologie et recherche » dans la revue *Innovations Agronomiques*

Fin 2013, l'Inra a organisé, avec l'appui du MAAF et de l'ACTA, un colloque « Agroécologie & Recherche » qui rassemblait 350 participants, dont une moitié de partenaires de la recherche. Aujourd'hui, un numéro spécial d'*Innovations Agronomiques* rassemble plusieurs contributions, entre-temps retravaillées, afin de fournir, suivant J.F. Soussana (directeur scientifique Environnement à l'Inra), « un éclairage original sur les interactions entre recherches et pratiques ». L'objectif de cette publication est aussi de souligner « le potentiel d'innovation de l'agroécologie pour conjuguer les performances économiques, environnementales et sociales de l'agriculture ».

Source : Inra <http://www6.inra.fr/ciag/Revue/Volume-43-Mars-2015>

## La bioinformatique au service de la santé animale

La FAO a désigné, mi-février, l'[Institut suisse de bioinformatique](#) (SIB) comme centre de référence sur cette technologie de pointe, dans le cadre de la lutte contre les maladies infectieuses animales, avec en ligne de mire la fièvre aphteuse, les gripes aviaires et la maladie de West Nile.

Les experts du SIB ont développé des outils permettant d'analyser le génome des pathogènes et, ainsi, d'améliorer la détection précoce et les systèmes d'alerte rapide afin de répondre aux émergences de maladies transfrontalières. En collaboration avec l'Institut, la FAO a développé des [cours en ligne sur bioinformatique et pathogènes viraux](#), et le SIB alimente la [base de données Global Animal Disease Information System](#).

Source : FAO <http://www.fao.org/news/story/en/item/277047/icode/>

## Collaboration entre le Royaume-Uni et les États-Unis en santé animale

Une collaboration active entre le Royaume-Uni et les États-Unis se poursuit dans le domaine de la santé animale, via le partenariat entre le *National Institute of Food and Agriculture* de l'USDA et le *Biotechnology and Biological Sciences Research Council* britannique, portant sur les enjeux communs aux deux pays dans le cadre du *Collaborative Animal Health and Disease and Veterinary Immune Reagents program*. Ces instances viennent en effet d'annoncer, pour 2015 et le financement de cinq projets de recherche sur les thématiques allant du développement de vaccins à l'amélioration de la résistance génétique aux maladies, et à l'écologie des maladies transmises par les insectes vecteurs.

Source : USDA

<http://www.usda.gov/wps/portal/usda/usdamediafb?contentid=2015/02/0038.xml&printable=true&contentidonly=true>

## Impacts du changement climatique sur l'agriculture chinoise

Un article dans le *Journal of Environmental Economics and Management* propose un focus sur les impacts du changement climatique pour l'agriculture chinoise. Les chercheurs, de Pékin et de Chengdu, se sont concentrés sur deux cultures, le maïs et le soja. Leurs travaux montrent une perte de 820 millions de dollars suite au réchauffement climatique ces 10 dernières années et font l'hypothèse d'une diminution des rendements de 3 à 12 % pour le maïs et de 7 à 19 % pour le soja à l'horizon 2100.

Source : *Journal of Environmental Economics and Management*  
<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0095069615000066>

## La FAO publie un guide pratique pour améliorer la gouvernance des régimes forestiers

La FAO vient de publier un guide technique pour la gouvernance des régimes fonciers consacré à *Améliorer la gouvernance des régimes forestiers*. À destination première des acteurs intéressés par la gouvernance des forêts et par les réformes foncières, il présente notamment une « boîte à outils », ces outils ayant été choisis pour leur pertinence dans différents contextes de gouvernance et pour les moyens nécessaires à leur utilisation.

Source : FAO  
<http://www.fao.org/publications/card/fr/c/6515c6bd-aa0f-47aa-9c7f-d1a011249d9f/>

## Parution du troisième tome de la synthèse du CNPF sur les résineux

Vient de paraître le troisième tome (*Bois, utilisations, économie*) de la synthèse que consacre le Centre national de la propriété forestière aux résineux. Cet ouvrage s'intéresse aux caractéristiques du bois résineux, en détaille les utilisations et analyse les différents pans de son économie.

Source : CNPF  
<http://www.foretpriveefrancaise.com/les-resineux-tome-iii-bois-utilisations-economie-438649.html>

## COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 16 avril 2015, Paris

Colloque organisé par l'Académie d'Agriculture de France : « Les systèmes agroforestiers permettent-ils de fonder un développement agricole durable ? »

[http://docs.gip-ecofor.org/public/colloque\\_2015\\_AAF\\_agroforesterie\\_v3.pdf](http://docs.gip-ecofor.org/public/colloque_2015_AAF_agroforesterie_v3.pdf)

- 16 et 17 avril 2015, Rennes

Rencontres franco-belges entre régions productrices de fertilisants issus d'élevage, organisée par l'AILE dans le cadre du programme Interreg IVB BIOREFINE

<http://www.aile.asso.fr/index.php/rencontres-franco-belges-entre-regions-productrices-de-fertilisants-issus-delevage/?lang=fr>

- 28-30 avril 2015, Champs-sur-Marne  
Troisième colloque du programme GESSOL (Fonctions environnementales et gestion du patrimoine sol)  
<http://www.gessol.fr/content/colloque-final-gessol>
  
- 29 avril 2015, Ecully  
8<sup>e</sup> Symposium international de recherche organisé par l'Institut Paul Bocuse : « *Managing hunger and satiety Consumers & producers' perspectives* »  
<http://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2015/02/15-Symposium-Managing-Hunger-and-Satiety-Call.pdf>
  
- 10-13 mai 2015, Nantes  
Congrès européen sur la « Qualité des œufs et de la viande de volailles »  
<http://www.val-de-loire.inra.fr/Evenements/2015mai10-Egg-Meat-2015>
  
- 13 mai 2015, Milan  
Conférence « La production de biocarburants est-elle compatible avec la fonction nourricière de l'agriculture ? » organisée par FARM dans le cadre des mercredis du Pavillon de la France  
[http://www.fondation-farm.org/spip.php?page=article&id\\_article=959](http://www.fondation-farm.org/spip.php?page=article&id_article=959)
  
- 19 mai 2015, Paris  
Restitution du programme national santé environnement et santé travail (PNREST) sur la thématique « Micro-organismes : dynamiques environnementales et effets sanitaires »  
<https://www.anses.fr/fr/content/rencontres-scientifiques-de-lanses-restitution-du-programme-national-environnement-sant%C3%A9-0>
  
- 19 et 20 mai 2015, Châlons-en-Champagne  
Conférences sur les bio-filières et l'innovation, organisées dans le cadre du congrès SIÑAL  
<http://www.sinal-exhibition.eu/index.php/fr/congres-sinal/programme-de-conferences.html>
  
- 20 mai 2015, Puteaux  
Journée d'études du Comité d'histoire des ministères de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, sur le thème « Un demi-siècle d'environnement et de développement durable entre science, politique et prospective »  
<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/a-vos-agendas-le-20-mai-2015-un-demi-siecle-d-a1923.html>
  
- 27-29 mai 2015, Versailles  
45<sup>e</sup> congrès du Groupe Français des Pesticides, sur le thème « Devenir et impact des pesticides : verrous à lever et nouveaux enjeux »  
<http://www.gfpesticides.org/>
  
- 27-30 mai 2015, Paris  
*ICA Research International Conference*, sur le thème « *Future of the Cooperative model: creativity, innovation and research* », organisée par l'*International Co-operative Alliance*  
<http://www.ica-paris2015.com/>
  
- 3 et 4 juin 2015, Paris  
Conférences « Les marchés mondiaux du lait et de la viande en 2015 » organisées par l'Institut de l'Élevage  
<http://idele.fr/recherche/publication/idelesolr/recommends/assistez-aux-conferences-marches-mondiaux-du-lait-et-de-la-viande-en-2015.html>
  
- 9 et 10 juin 2015, Paris  
Colloque « Bioéconomie 2020 – 2050 : les défis aux filières agricoles, alimentaires et

énergétiques », organisé par l'Inra et les alliances AllEnvi et Ancre  
<http://www.allenvi.fr/actualites/2015/colloque-bioeconomie>

- 9 et 10 juin 2015, Paris

Conférences « L'élevage de ruminants, acteur des solutions climat et la 21<sup>e</sup> conférence internationale sur le climat », organisées par la CNE, le CNIEL, Interbev et l'Institut de l'élevage  
<http://idele.fr/domaines-techniques/publication/idelesolr/recommends/lelevage-de-ruminants-acteurs-des-solutions-climat.html>

- 11 juin 2015, Trouville-sur-Mer

Colloque du Conseil national de l'alimentation sur le thème « Communication et alimentation : les conditions de la confiance »  
<http://www.cna-alimentation.fr/les-colloques>

- 11 et 12 juin 2015, Lille

17<sup>e</sup> Entretiens de Nutrition de l'Institut Pasteur de Lille, sur les thématiques « Le microbiote intestinal : l'inattendu ! » et « Pré et probiotiques : l'avenir ? »  
<http://www.pasteur-lille.fr/nutrition/userfiles/images/17EN%282%29.pdf>